

Les parents n'avaient plus qu'à se retirer puisqu'ils avaient accepté la raison donnée par le chef de la sûreté, et, à vrai dire, ils ne pouvaient faire autrement, mais la scène des adieux fut navrante, comme l'avait été celle de la reconnaissance.

Enfin, elle se termina.

On fit signer à la mère éplorée de Virginie et au vieux Duvernay les procès-verbaux ; on leur donna les papiers nécessaires pour les déclarations légales, et ils s'éloignèrent la tête basse et le cœur brisé.

L'ancien camarade d'Amédée, presque aussi triste qu'eux, les suivit.

— Eh bien, Raymond, demanda le chef de la sûreté, que pensez-vous de ce qui se passe ?

— Je pense, monsieur, que nous sommes en pleines ténèbres, et qu'au milieu de ces ténèbres il sera difficile d'allumer un flambeau !...

Après un silence Raymond murmura, comme se parlant à lui-même...

— Quel a pu être le mobile du double assassinat ?

— La médaille d'or, donnée par le comte de Thonnerieux et dont on voulait s'emparer, expliquerait le crime au besoin... répondit le chef de la sûreté.

— Cette médaille en or, c'est vrai, reprit Fromental ; mais on a laissé sur les cadavres les bijoux et les porte-monnaie garnis, ce qui prouve, selon moi, que le meurtrier ne tuait pas pour voler...

— Cela prouverait tout aussi bien que la médaille seule excitait la cupidité de l'assassin.

— Pourquoi la médaille seule ?...

— Ne vous souvenez-vous plus de ce que vous m'avez dit au moment de l'arrestation de Jérôme Villard, le valet de chambre du feu comte ? Cette médaille et les autres données par M. de Thonnerieux portent des signes dont il est possible de découvrir le sens mystérieux. Qui sait si Jérôme Villard n'a pas de complices restés libres ? Qui sait si le testament rolé du comte ne révélait point l'existence d'une fortune immense qu'on pourrait retrouver à l'aide des médailles réunies ? Qui sait enfin si ces complices ne cherchent pas, pour atteindre ce but, à rassembler dans leurs mains toutes les médailles, en supprimant ceux qui les portent ? Il me semble que cela est admissible.

Un frisson nerveux courut sur la chair de Raymond. Ses mains tremblèrent.

— Mais alors, murmura-t-il, les six enfants dotés par M. de Thonnerieux seraient menacés.

— Assurement.

— Mon fils, vous le savez, monsieur, est un de ces enfants.

— Sans doute, et je le crois menacé comme les autres.

— Ah ! cette pensée me rendrait fou !... reprit Fromental balbutiant. Mais, non, non, c'est impossible !

— Ce n'est que trop possible, au contraire.

— Je refuse de l'admettre ! Nous nous fourvoyons, monsieur. J'ai toujours cru (je vous l'ai dit à vous-même), que Jérôme Villard est la victime d'une déplorable erreur ! Les apparences l'accusent, il est vrai, mais ces apparences sont fautiveuses. De mes informations résultait ceci : Jérôme Villard est un honnête homme ! il n'a pu voler le testament de son maître ! Donc, pas de complices puisqu'il n'est pas coupable. Est-ce logique ?

— C'est logique, oui, si l'on admet votre point de vue.

— Il faut l'admettre ! Je continue... Un instant, j'ai pensé comme vous, monsieur, que la médaille disparue pouvait être en effet le mobile du crime, et que les assassins avaient agi pour s'en emparer, mais en matière criminelle, vous le savez comme moi, les moindres choses au premier abord prennent une importance formidable. Un peu de raisonnement s'impose bien vite à leurs proportions réelles et à leur portée. Raisonnons donc. La première victime frappée au cœur par la main inconnue qui tue scientifiquement, était Amédée Fauvel. Or, Fauvel ne portait point de médaille et ne savait en quoi que ce soit au comte de Thonnerieux. C'était

un pur et simple recoleur de livres volés, et nous avons tout lieu de croire qu'il est tombé frappé par les gens que son arrestation aurait pu compromettre, car dix-neuf fois sur vingt les recoleurs arrêtés dénoncent les voleurs. Quarante-huit heures plus tard, un jeune homme et une jeune fille, dont l'un devait porter la médaille, sont assassinés de la même façon que Fauvel... il n'y avait qu'une médaille, et cependant on les frappe tous les deux... Partis ensemble pour une excursion lointaine, on les retrouve dans un fourré du bois de Boulogne, l'un pendu à une branche, l'autre étendue sur le sol, la face tournée contre terre...

— Une chose me paraît indiscutable. Amédée Duvernay ne vivait plus depuis bien des heures déjà quand ses meurtriers l'ont pendu... il en était de même pour Virginie quand on l'a couchée sur le gazon... Tous deux avaient succombé à la suite d'une incision faite à l'artère carotide... et cependant autour d'eux pas une goutte de sang, mais l'herbe foulée, des traces de roues de voiture... le soubassement de l'allée, creusé par le sabot d'un cheval impatient qu'on force à rester stationnaire. Donc le crime n'a point été commis au bois de Boulogne... Amédée et Virginie, attirés dans un piège, ont été tués, et leurs cadavres apportés ensemble à l'endroit où les ont trouvés les gardes du bois...

— De même, on a dû jeter Fauvel à l'eau longtemps après l'avoir saigné.

— En agissant ainsi pour le voleur de livres, en accrochant à une branche Amédée Duvernay, les assassins espéraient-ils duper la police ?

— Evidemment non.

— Les gens qui tuent par des procédés chirurgicaux ne sont point des niais... Ils savent à merveille qu'ils ne feront pas croire que Fauvel s'est noyé et que Duvernay s'est suicidé. Ce sont des fanfarons du crime. Avec une fanfanterie diabolique, ils ont résolu de se moquer de la police en la plaçant en face d'une énigme sinistre qu'elle ne devinerait pas. Ils se croient sûrs de l'impunité ! Croyez-moi, monsieur, le triple meurtre de Fauvel, d'Amédée Duvernay et de Virginie ne se peut rattacher ni aux médailles commémoratives...

— Soit... Mais alors, le mobile des assassins ?

— Ah ! monsieur, si nous le savions il ne nous resterait pas grand-chose à apprendre !

— Cette façon de frapper, que tout à l'heure vous appeliez *chirurgicale*, ne vous éclaire pas ?

— Au contraire, elle me déroute. Pour tuer ainsi il faut que les victimes soient préalablement ou endormies, ou ligotées ; elles ne pouvaient l'être, puisque les procès-verbaux des médecins déclaraient qu'aucune trace de lutte ou de violence ne se voyait sur les cadavres. Or, des cordes, ou des liens quels qu'ils fussent, auraient laissé leur empreinte... Reste l'anesthésie... Mais on n'endort pas les gens comme on veut... Il faut des appareils spéciaux pour obtenir l'anesthésie complète... Ces appareils les savants seuls les possèdent. Dans quel but un savant s'est-il fait assassin ?

— Une vengeance, peut-être...

— Une vengeance s'adressant en même temps à Fauvel, à Duvernay et à Virginie, le premier n'ayant avec les deux autres aucuns liens de parenté, d'intérêts, de relations, c'est bien invraisemblable... c'est plus qu'invraisemblable, c'est inadmissible. Je vous le répète, monsieur, nous sommes en pleines ténèbres !

— C'est pour y porter la lumière que je m'adresse à vous ! pas une heure de retard, mon cher Raymond ! pas un instant de repos ! il faut que Paris, débarrassé de ces monstres grâce à vous, puisse dormir en paix !...

— Tout ce qu'il sera possible de faire, monsieur, je le ferai... En vous quittant je me mettrai à l'œuvre... Mais, si Dieu ne me vient en aide, je n'aboutirai pas... Nous sommes en face de gens trop forts... les démons du crime !

— Je voudrais éclaircir un point.

— Lequel ?